

Réf: Dossier N° 052078

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EMERGENCE SERVICES INFORMATIQUE »

Siège social Abidjan, Abobo, SAGBE DEUXIEME CARREFOUR
CELESTE, Lot 7, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERGENCE SERVICES
INFORMATIQUE »

Objet :

- MAINTENANCE INFORMATIQUE
- CREATION DE LOGICIEL DE GESTION ET SITE
WEB
- VENTE DE MATERIELS INFORMATIQUES
- TRANSFERT D'ARGENT PAR VOIE
ELECTRONIQUE
- CONCEPTION ET MISE EN OEUVRE DE SYSTEME DE
RESEAUX INFORMATIQUE
- DIVER
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, SAGBE DEUXIEME CARREFOUR
CELESTE, Lot 7, Ilot 2

Dirigeant(s) : M COULIBALY CROUWATIE ALAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06786 du 05/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33490/GTCA/RC/2021 du 05/11/2021

